MEMOIRE

Presenté au Roi de la Grande-Bretagne, de la part de S. M. Czarienne.

SIRE,

SA Majesté Czarienne, mon tres-Auguste Maitre, étant toûjours, porté d'un desir sincere à cultiver constamment une bonne intelligence avec Vôtre Majesté, se trouve obligée de lui donner part des avis qu'Elle a reçûs, que V. M. est entrée l'Eté dernier avec la Suede dans des Traitez entierement opposez aux engagemens que V. M. a pris avec S. M. Cz. par le Traité d'Alliance mutuelle de 1715.

Per ce Traité, SIRE, V. M. comme Electeur de Brunsvvick-Luneburg, s'est engagée non-seulement à ne point faire de Paix avec la Suede, sans la participation, & encore moins à l'exclusion de S. M. Cz.; mais à employer tous les moyens possibles, pour tâcher de lui procurer par une Paix générale, la Cession de *l'Ingrie*, de la *Carelie*, de *l'Estonie*, avec la Ville de *Revel*, & toutes ses dépendances, & à ne se point opposer, ni directement ni indirectement, aux autres Conditions que S. M. Cz. stipuleroit encore à la Paix generale avec la Suede. V. M. s'est obligée d'ailleurs par ce Traité, d'apuyer, comme Roi d'Angleterre, les interêts & de seconder les vûës de S. M. Cz. en toute rencontre; comme S. M. Cz. s'est obligée de sa part, par le même Traité, à procurer à V. M. la possession de Duchez de *Bremen* & de *Vehrden*.

S. M. Cz. en a compli fidellement de son côté les conditions, & V. M. en a éprouvé l'utilité par l'acquisition du Duché de *Bremen* & de la Principauté de *Vehrden*; à quoi V. M. n'auroit point pû parvenir, si S. M. Cz. n'avoit employé tous ses soins & ses sollicitations les plus vives auprès de S. M. le Roi de Danemarc, pour le porter à se désaisir en faveur de V. M. d'une Conquête aussi precieuse.

On ne peut pas disconvenir, que ces solicitations n'ayent été efficaces: S. M. de Dan. n'y a condescendu qu'en consideration de S. M. Cz.; ce qui a ajoûté aux Etats de V. M. en Allemagne une Possession qui est si fort à sa bienseance.

Des preuves si évidentes que S. M. Cz. a données à V. M. de la sincerité de ses intentions pour Vos interêts, SIRE, & pour l'agrandissement de Vôtre Maison, devoient faire esperer à S. M. Cz. quelque reconnoissance de la part de V. M.

Rien n'étoit plus naturel que de s'attendre de V. M. du moins au reciproque, per la religieuse observation du même Traité qui lui a procuré des avantages si considerables.

Cependant, SIRE, S. M. Cz. se trouve entierement frustrée de son attente, & il lui est très-sensible de se voir obligée de faire adjourd'hui par ce Mémoire des représentations à V. M. sur la maniere dont V. M. s'est séparée de son Alliance, & combien peu de sujet S. M. Cz. lui a donné d'en user ainsi à son égard.

)(V. M.

V. M. ne s'eſt point contentée de faire pour Elle une Paix particuliere, à l'excluſion du Czar mon Maître; Elle a détaché encore de l'Alliance qu'avoient avec lui S. M. Pruſſienne, & S. M. le Roi de Pologne, comme Electeur de Saxe; Elle les a compris dans cette Paix ſeparée, & Elle a conclu, comme Roi de la Grande-Bretagne, avec la Reine de Suede, une Alliance, par où Elle s'eſt engagée a lui donner aſſiſtance par des ſubſides d'Argent, & par un bon nombre de Vaiſſeaux de guerre contre S. M. Cz.

Les Rois de la Grande-Bretagne, Prédeceſſeurs de V. M. ont de tout tems fait état de l'Amitié & de la bonne intelligence établies entre les Couronnes de la Grande-Ruſſie & de la Grande-Bretagne, en vûë des avantages conſiderables que leurs Royaumes en tiroient par un Commerce lucratif & profitable à leurs Sujets.

Le Roy Guillaume avoit des engagemens avec la Couronne de Suede, de l'aſſiſter réellement en vertu d'un Traité d'Alliance défenſive: Rien ne l'a cependant pû déterminer à ſe déclarer contre S. M. Cz. au commencement de la préſente Guerre du *Nord*.

Ce grand Prince, qui reconnoiſſoit qu'il convenoit au bien & à l'interêt de ſes Royaumes de conſerver la bonne intelligence avec la Grande-Ruſſie, ſe borna aux bons offices qu'il employa pour pacifier le *Nord*; & on ne doit point douter qu'ils n'euſſent produit leur effet, ſi la Couronne de Suede y avoit apporté les mêmes facilitez que ce Prince trouvoit dans S. M. Cz.

La Reine Anne de glorieuſe mémoire, a ſuivi des traces ſi pleines de ſageſſe & de prudence: Quoi-qu'Elle s'intereſſa par de bons offices en faveur de la Maiſon Ducale de Holſtein, Elle ne ſortit point des voyes amiables. Tout le monde qui en a jugé ſainement, lui a applaudi, & ſes Royaumes en ont profité.

Si les Princes qui ont porté la Couronne de la Gr. Bret. avant V. M. qui n'avoient aucune obligation particuliere au Czar mon Maître, l'ont cependant ſi bien ménagé par la ſeule conſideration de l'avantage & du véritable interet que la Nation Britannique trouvoit dans la bonne correſpondance avec l'Empire Ruſſien; S. M. n'étoit-elle pas bien fondée à s'attendre que V. M. le digne Succeſſeur de ces grands Monarques, ne dédaigneroit pas de les imiter, & qu'Elle ſuivroit leurs exemples? puis-que tant de raiſons perſonnelles que V. M. a, & que Vos Prédeceſſeurs n'avoient pas, de cultiver la bonne amitié avec S. M. Cz. pouvoient ſervir de puiſſans motifs pour porter V. M. à tâcher de les ſurpaſſer à cet égard.

S. M. Cz. avoit d'autant plus de raiſon de s'y attendre, SIRE, que non-ſeulement Elle ne vous a jamais donné ſujet de ſon côté, de ſortir des Maximes que les Rois Prédeceſſeurs de V. M. ont jugé bonnes, & qu'ils ont trouvé à propos de ſuivre avec S. M. Cz. mais au contraire, pour peu que V. M. y faſſe reflexion, Elle trouvera que la conduite que S. M. Cz. a tenuë conſtamment envers V. M. lui a été trés-utile, & qu'Elle a dû la convaincre de la ſincerité de ſes bonnes intentions envers V. M.

Que V. M. daigne rappeller toutes les avances que le Czar mon Auguſte Maî-

tre

tre à faites, pour fortifier & cimenter de nouveau l'ancienne union des deux Couronnes de la Grande-Ruſſie & de la Gr. Bret. par de nouvelles liaiſons plus étroites & plus fortes.

Lors-que V. M. demanda en l'Année 1716. que S. M. Cz. voulût bien envoyer à *Londres* ſon Ambaſſadeur le Prince de Kurakin, avec quelle facilité le Czar mon Maitre n'entra-t-il point dans les vûës de V. M.? & ne fit-il point tout ce qui lui étoit poſſible, pour condeſcendre aux déſirs de V. M., lors-qu'Elle lui fit propoſer par un des premiers du Miniſtère Anglois de ce tems-là, un Projet de Traité de perpetuelle Alliance défenſive, & de garantie pour la Succeſſion de la Couronne Britannique établie dans la Ligne Proteſtante, & d'un autre Traité de Commerce & de Navigation, où V. M. & la Nation Britannique devoient trouver des avantages ſolides & perpetuels?

La mémoire de tout ce qui ſe paſſa en ce tems-là & à ce ſujet, tant en Angleterre qu'en Hollande, eſt encore trop fraîche, pour qu'il ſoit beſoin d'en rappeller toutes les particularitez. Les principaux Miniſtres d'aprèſent, qui ſont auprès de V. M., ne les ignorent point: ils ont été ſouvent employez à aſſurer les Miniſtres de S. M. Cz., du deſir qu'avoit V. M. de conduire un ſi bon & ſi ſalutaire Ouvrage à ſa fin, & de le conſommer. S. M. Cz. le ſouhaita également: Elle y aporta toutes les facilitez qu'on pouvoit attendre d'Elle.

Cependant, cet Ouvrage déſiré d'abord avec tant d'empreſſement par V. M., & qui devoit produire en effet des avantages ſi ſolides à la Nation Britannique, & lui procurer de ſi grandes préferences à toutes les autres Nations dans ſon Commerce, reſta imparfait.

L'interêt de la Nobleſſe de *Mecklenbourg* vint à la traverſe: Cet interêt, ſi étranger à la couronne de la Gr. Bret., forma des incidens qui firent évanoüir toutes les apparences d'un heureux ſuccès de cette Négotiation.

Ce fut par là que tous les empreſſemens qu'on avoit marqué pour faire des Alliances avec S. M. Cz., ſe ralantirent, & ſe changerent tout d'un coup en animoſitez, en aigreurs, en haine.

L'on vit auſſi-tôt les miniſtres de V. M. remplir les Cours étrangeres d'inſinuations ſiniſtres, agir contre les interets de S. M. Cz. & donner toutes ſortes de fauſſes interpretations à ſes intentions: On ſe donna de grands mouvemens pour lui enlever ſes Amis, & pour lui ſuſciter des Ennemis. Que ne fit-on point pour brouiller S. M. Cz. avec la Cour de *Vienne*, & pour détourner la Cour de Danemarc, des meſures priſes alors avec S. M. Cz. pour les operations de la Guerre contre la Suede? & ne fut-on pas ſur le point en 1716., lors-que S. M. Cz. ſe trouva à *Coppenhaguen*, de faire agir l'Amiral Norris hoſtilement contre la Flote de S. M. Cz. & contre ſes Troupes de débarquement, ſi S. M. Danoiſe avoit voulu ſeulement y conſentir?

Il falloit des prétextes pour colorer un ſi grand changement de conduite, & un procedé ſi extraordinaire qu'on tenoit avec S. M. Cz.: Pour diſpoſer le Pub-

lic à croire, qu'il y avoit de fortes raisons d'en user ainsi, on répandit parmi la Nation Britannique, & on fit semblant de le croire, que S. M. Cz. entretenoit Correspondance avec le *Prétendant*, pour le faire monter sur le Trône de la Grande Bretagne.

Toutes les assurances, SIRE, que S. M. Cz. fit donner à V. M. par le Mémoire que j'eus l'honneur de lui présenter en 1717, ont pû convaincre V. M. & tout le Monde raisonnable, que jamais ce dessein ne lui est venu en pensée, & que ces imputations étoient fausses & sans fondement.

Quand il y a eu des avances de ce côté-là, S. M. Cz. les a rejettées avec fermeté, sans y faire même de réponse, & sans permettre à ses Ministres d'entrer en aucune communication avec les Adhérens de cette Personne.

Mais pour couper la racine à tous les soupçons de quelque nature qu'ils fussent, S. M. voulut bien ne point faire attention au préjudice que la conduite qu'on tenoit à son égard depuis quelque tems, avoit apporté à ses affaires, & oublier l'injure qu'on avoit fait à sa droiture & à sa grandeur d'Ame: Elle en sacrifia le ressentiment au désir qu'Elle avoit de conserver la bonne harmonie entre les Couronnes de la Grande-Russie & de la Grande-Bretagne. & Elle offrit à V. M. de terminer avec Elle tous les differends qu'il pourroit y avoir, & de rétablir la confiance & une bonne correspondance.

V. M. sait que le Conseiller-Privé d'Etat de S. M. Mr. de Tolstoi, se rendit auprès de V. M. à *Hanover*, avec cette Commission; que les démarches & les offres que fit S. M. Cz. pour renoüer les Négotiations d'Alliance, étoient considerables; & que rien n'auroit été capable d'en empêcher l'heureux succès, si le même interêt de la Noblesse de *Mecklenbourg*, n'avoit de nouveau ruïné les apparences qu'il y avoit d'y pouvoir réüssir.

Le Czar mon Auguste Maître conçut de nouvelles esperances de former une bonne & solide union entre les deux Monarchies, lors que V. M. envoya auprès de lui pendant son séjour en Hollande, ses Ministres Plénipotentiaires, Mrs. de Witworth & l'Amiral Norris: Mais les Ministres de S. M. Cz. furent à peine entrez en conference avec ceux de V. M., que ces esperances s'évanoüirent, parce qu'ils firent connoître qu'ils n'avoient aucune proposition à faire; & lors-que ceux de S. M. Cz. en firent, qui tendoient au rétablissement de la bonne harmonie & d'une parfaite & sincere Alliance, les Ministres de V. M. se contenterent de prendre ces propositions *ad referendum*, déclarant qu'ils n'étoient pas munis d'ordres pour cet effet.

S. M. Cz. reçut en même tems des avis, qui lui développerent quels pouvoient être les motifs du procedé qu'on tenoit envers Elle: Elle fut informée des Negociations secretes entamées par quelques Ministres de V. M. pour une Paix particuliere avec la Suede. Cela disposa S. M. Cz. à écoûter de son côté pareillement les propositions, que quelques Ministres de la Suede, qui se trouvoient en ce tems-là en Hollande, firent pour entrer en Négociation de Paix.

L. M.

L. M. les Rois de Pologne & de Pruſſe eurent pour lors les mêmes vûës, & ils aſſurerent S. M. Cz. qu'ils vouloient prendre de concert avec Elle des meſures pour le Bien commun. Leurs diſpoſitions engagerent S. M. Cz. à s'expliquer ſur les propoſitions de la Suede, & à faire connoître qu'Elle étoit diſpoſée à entrer en Négociation: On convint d'un lieu pour le Congrès, qui fut l'Isle d'Aland.

S. M. Cz. qui n'a jamais perdu de vûë le but d'une Paix générale, fit part de la réſolution du feu Roi de Suede, auſſi-tôt qu'on l'eut reçûë, tant à V. M. par ſon Réſident le Sr. Weber, qu'à S. M. le Roi de Danemarc par ſon Envoyé Extr. à Petersbourg; faiſant aſſurer L. M. que leurs Miniſtres ſeroient admis à ce Congrès, ſi Elles étoient dans l'intention d'entrer dans cette Négociation conjointement avec S. M. Cz.

Comme le Czar mon Maître ne vit point dans V. M. de diſpoſition à y donner les mains, & trouvant au contraire que l'on préferoit les Negociations particulieres commencées en Suede; S. M. Cz. ne put ſe diſpenſer de faire ouvrir le Congrès d'Aland, & d'y continuer enſuite les Négotiations de Paix conjointement avec S. M. Pruſſienne.

L'affaire ſeroit terminée il y a long-tems, pendant que le Roi de Suede vivoit, ſi S. M. Cz. avoit pû ſe reſoudre à abandonner ſes Alliez, & à entrer dans les meſures qui lui furent propoſées contre V. M.

Mais la bonne foi que S. M. Cz. eſtime être une Vertu principale dans un Grand Monarque, ſa fidelité à maintenir les Alliances qu'Elle a contractées, lui firent entierement rejetter ces meſures: Elle aima mieux ſacrifier tous les avantages qu'Elle eut pû en retirer, que de s'expoſer au reproche d'avoir jamais dans le cours de ſon Regne abandonné ſes Alliez, & d'avoir manqué à ſes Traitez. Elle préfera donc la continuation de la Guerre à une Paix fourrée & particuliere.

S. M. Cz. fit encore faire depuis à V. M. de nouvelles offres, tant par ſes propres Miniſtres que par ceux de V. M. afin de rétablir la bonne correſpondance & l'union, & de prendre des meſures communes.

Elle offrit même de rompre le Congrès d' *Aland* dès qu'il paroitroit dans V. M. quelque diſpoſition à renoüer une ſincere Amitié.

Ces avances faites par S. M. Cz. n'eurent pas plus de ſuccès que tant d'autres qui les avoient précedées: elles furent reçûës avec froideur & indifference.

La conſideration des démarches de S. M. Cz. & de ſa droiture, porterent des Princes étrangers affectionnez au bien commun, à interpoſer leurs bons offices pour le rétabliſſement de la bonne intelligence entre le Czar mon Auguſte Maître & V. M.

Dans cette vûë, S. A. R. Mgr. le Duc d'Orleans, Régent de France, fit faire l'Hiver dernier quelques Propoſitions à S. M. Cz. Elle les embraſſa d'abord avec plaiſir, & pour témoigner qu'Elle étoit dans la meilleure diſpoſition d'en venir à une concluſion, Elle envoya à ſon Miniſtre en France, des Pleinpouvoirs pour entrer en Negociation ſur ce ſujet.

Mais à peine l'ouverture de ces propoſitions fut-elle faite, qu'on les laiſſa encore tomber, & qu'on remarqua que V. M. n'y étoit point inclinée.

S. M. Cz. crut que l'affaire alloit ſe remettre ſur pié, lors-que V. M. envoya ſon Réſident le Sr. Jeffreys à la Cour de S. M. & que V. M. la fit aſſurer par mon canal, qu'il lui feroit des propoſitions d'Alliance: Mais on fut fort ſurpris, qu'au lieu d'en faire lui-même, il demanda à ſon arrivée, quelles étoient celles qu'on avoit à lui faire?

S. M. Cz. étoit en droit de prétendre & d'exiger qu'on lui tirer la parole, qu'on lui avoit donnée; & que puis-qu'on l'avoit fait aſſurer que ce Miniſtre venoit pour propoſer, il le devoit faire par quelques ouvertures:

Cependant, S. M. voulut bien encore paſſer par deſſus cette difficulté, & pour donner une nouvelle preuve de la ſincerité de ſes intentions pour l'établiſſement d'une ſolide Alliance entre les deux Couronnes de la Grande-Ruſſie & de la Gr. Bret. Elle ordonna à ſes Miniſtres de mettre entre les mains du Reſident de V. M. un Projet de Traité d'Alliance défenſive & de garantie, conforme à celui qui étoit ſur le tapis dans l'Année 1716.

Pouvoit-on donner des preuves plus claires & plus fortes que S. M. Cz. n'avoit aucun deſſein ni même la penſée de rien entreprendre contre le Gouvernement de V. M. puis-que bien loin de faire quelque choſe qui y tendit, Elle ne cherchoit qu'à s'attacher à V. M. & à ſe lier avec Elle pour l'affermiſſement de ſon Trône, & pour le garantir à ſa Royale Poſterité.

Cependant, SIRE, quoi-que le Réſident de V. M. envoya ce projet à Vôtre Cour, bien loin de faire connoiſtre qu'on y eût fait quelque attention, l'on n'y a pas ſeulement fait réponſe; & au lieu d'éprouver que V. M. fût portée à correſpondre à toutes ces démarches prévenantes de S. M. Cz. pour rétablir la bonne harmonie, S. M. Cz. recût de differens endroits des avis dignes de foi, que la nombreuſe Eſcadre envoyée par V. M. dans la Mer *Baltique*, ſous le commandement de l'Amiral Norris, étoit deſtinée pour ſecourir la Suede, & devoit ſe tourner contre S. M. Cz.

La nouvelle d'un deſſein ſi contraire aux engagemens de V. M. ſurprit S. M. Cz. Elle ne pouvoit point ſe perſuader qu'Elle eût rien de ſemblable à craindre d'un Allié, qu'Elle avoit comblé de tant de bienfaits; ni des Forces Maritimes de la Gr. Bret. avec laquelle S. M. Cz. & ſes glorieux Ancêtres ont toûjours entretenu une amitié inviolable, & une très-étroite correſpondance.

Mais ſe rappellant ce qui eſt arrivé en d'autres occaſions, Elle jugea, pour ſe garantir contre toute ſurpriſe, qu'il étoit de la prudence de ne point négliger des avis ſi importans, & Elle envoya ordre au Souſſigné Miniſtre de s'informer à la Cour de V. M. à quoi cette Eſcadre étoit deſtinée, & s'il étoit vrai que l'Amiral Norris eût des ordres ſi contraires à ce qu'on devoit attendre d'un Prince Allié de S. M. Cz.

La Flote de S. M. Cz. étoit pour lors ſur le point de ſe mettre en Mer: S. M.

écrivit

écrivit à cet Amiral, pour luy demander un éclairciſſement ſur ſes ordres & ſur ſes deſſeins; en lui déclarant, qu'il ne pouvoit point aſſurer par écrit S. M. qu'il n'en reprendroit rien contre Elle & contre ſa Flotte, il voulût bien ne ſe point approcher avec la ſienne des Côtes & de la Flote d. S. M. Czarienne.

Le Secretaire d'Etat de V. M. Mr. Craigs, aſſura fortement au Souſſigné Miniſtre, que l'Amiral n'avoit point d'ordre de faire des hoſtilitez contre S. M. Cz. à qui cet Amiral érivit auſſi de ſon côté de *Coppenhague* dans le même ſens, quoiqu'en termes moins clairs.

Cependant, la Campagne étant finie, S. M. Cz. reçut à ſon retour à *St. Petersbourg*, des avis que ſuivant les nouveaux engagemens de V. M. contractées avec la Suede, l'Amiral Norris avoit actuellement ordre de joindre 18. de ſes Vaiſſeaux de guerre à la Flote Suedoiſe, & d'agir contre S. M. Cz. En effet, cette Eſcadre Angloiſe ainſi combinée avec la Suedoiſe, fit voile vers les *Scheren* de Suede; mais il étoit trop tard pour exécuter leur deſſein. La Saiſon avancée avoit déja mis fin aux operations de la Campagne de S M. Cz. Elle étoit rentrée dans ſes Ports avec ſa Flote & ſes Galeres. S. M. Cz. fut informée peu de tems aprés par ſes Plenipotentiaires au Congrés *d'Aland*, des Lettres que l'Ambaſſadeur de V. M. en Suede, le Lord Carteret, & l'Amiral Norris avoient écrites pour lui offrir ſa Mediation, & des raiſons que ſes Plenipotentiaires eurent de les renvoyer: Elles venoient des Miniſtres qui n'étoient en aucune maniere accreditez auprés de S. M. Cz. & elles étoient conçûës en des termes imperieux, & qui ne convenoient point d'être employez avec un Grand Monarque.

V. M. qui ſait ſi bien ce qui eſt dû aux Souverains quand il s'agit de traiter avec eux, peut juger par tout ce qui s'eſt paſſé dans cette rencontre, ſi la maniere dont les Miniſtres de V. M. en ont uſé envers S. M. Cz. en Lui offrant vôtre Médiation, SIRE, a été conforme à l'Amitié qui a ſubſiſté de tout tems entre les Couronnes de la Grande-Ruſſie & de la Grande-Bretagne, & ſi une Médiation offerte avec des circonſtances ſi peu équitables, peut être enviſagée comme impartiale?

De dire à un Souverain avec une eſpece d'empire & de menace, comme les Miniſtres de V. M. l'ont écrit à S. M. Cz. qu'il doit finir la Guerre, pour ſe mettre en état d'obtenir par ce moyen une Paix raiſonnable; & de lui propoſer la Mediation d'une Puiſſance, dans le même tems qu'on lui apprend que cette même Puiſſance, eſt entrée en Alliance, & qu'Elle a pris de concert avec ſon Ennemi des meſures contre lui; ce n'eſt point ſouhaiter de l'engager à la Paix, c'eſt plûtôt chercher des prétextes d'une rupture, & de l'en menacer.

S. M. Cz. ne ſauroit croire que V. M. ait ces vûës-là: Elles ſont trop oppoſées au véritable interêt de la Grande-Bretagne, & à l'idée que le Czar mon trés-Auguſte Maitre a de l'équité & de la Grandeur d' Ame de V. M.

Il ne paroit point quels pouroient être les motifs aſſez importans de rompre aujourdhui, ſans aucune raiſon juſte & legitime, les anciennes liaiſons d'Amitié entre

tre les deux Couronnes, & la bonne correſpondance entretenuë & cultivée depuis tout tems par des ſoins réciproques.

Ces liaiſons ont été toûjours pour la Nation Britannique une ſource d'avantages conſiderables dans ſon Commerce: Les Guerres en interrompent le cours & la ſureté; les calamitez publiques & une infinité de maux en ſont les ſuites inevitables.

S. M. Cz. ſouhaite de les prévenir par tous les moyens qui dependront d'Elle: Mon tres-Auguſte Maître eſt encore dans les mêmes diſpoſitions où il a toûjours été, d'entretenir inviolablement une bonne intelligence avec V. M. & la Couronne de la Grande-Bretagne, & d'en cultiver l'amitié.

Il ne lui a encore fourni aucun prétexte de faire contre lui des hoſtilitez, & il déclare qu'il n'en fera aucune de ſon côté, à moins qu'on ne ſe déclare & qu'on n'agiſſe ouvertement contre Lui; ce que S. M. Cz. eſpere qu'il n'arrivera point.

S. M. attend avec impatience d'être informée de la réſolution qu'il plaira à V. M. de lui faire ſavoir ſur ce Memoire que j'ai l'honneur de lui preſenter, afin que mon très-Auguſte Maitre puiſſe connoître ce qu'il a à attendre de la part de V. M. Royale.

Fait à Londres ce 25. Decembre 1719.

Signé,

WESSELOFSKI.